

N° 92f0138M au catalogue
ISSN 1481-1758
ISBN 978-0-660-26833-0

Série de documents de travail de la géographie

Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales, numéro spécial



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales, numéro spécial

Le numéro spécial du Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales (numéro spécial du FCPCEF) repose sur les circonscriptions électorales fédérales (CEF) établies en fonction de l'Ordonnance de représentation de 2013. Il ne remplace pas le Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales (FCPCEF), Ordonnance de représentation de 2003, diffusés en octobre 2013.

La date de référence pour les codes postaux^{MO} inscrits dans ce fichier est juin 2013. Il s'agit de la même date que celle retenue pour les codes postaux^{MO} des plus récentes versions du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) et du FCPCEF (Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales), Ordonnance de représentation de 2003, diffusées en octobre 2013.

Note de prix

Des frais annuels d'administration de la licence de 892 \$ sont exigés afin de pouvoir accéder aux produits suivants : Fichier de conversion des codes postaux^{MO}, Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales et Fichier de conversion des codes postaux^{MO} plus.

Pour obtenir le numéro spécial du Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales établies en fonction de l'Ordonnance de représentation de 2013, [contactez-nous](#).

[Aperçu](#)

Méthode utilisée pour créer le numéro spécial du FCPCEF (Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales)

Codes postaux^{MO} couplés à plus d'une circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2013)

Références

Aperçu

Le numéro spécial du Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales (numéro spécial du FCPCEF) est un fichier numérique qui permet d'établir un lien entre les codes postaux^{MO} à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales du Canada. Cette version spéciale du FCPCEF (Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales) relie 848 257 enregistrements des codes postaux^{MO} actifs, valides en juin 2013, aux 338 circonscriptions électorales fédérales de l'Ordonnance de représentation de 2013.

Selon Élections Canada, une circonscription électorale fédérale (CEF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CEF (circonscription électorale fédérale) sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les 10 ans d'après les résultats du recensement décennal. Selon l'Ordonnance de représentation de 2013, dernière révision des limites des circonscriptions électorales fédérales, il y a 338 CEF (circonscription électorale fédérale) au Canada. Les CEF (circonscription électorale fédérale) se basent sur les données de population du Recensement de 2011. Les nouvelles circonscriptions électorales fédérales entreront en vigueur dès la première élection générale qui aura lieu après le 1^{er} mai 2014.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de redécoupage électoral, veuillez consulter le [site Web d'Élections Canada](#).

Méthode utilisée pour créer le numéro spécial du FCPCEF

On a élaboré le numéro spécial du FCPCEF en convertissant les circonscriptions électorales fédérales existantes (Ordonnance de représentation de 2003) et les codes postaux^{MO} qui y sont appariés aux nouvelles circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2013) et en transférant les appariements relatifs aux codes postaux^{MO}. La conversion a été effectuée au moyen des îlots de diffusion du Recensement de 2011 et d'une méthodologie du meilleur ajustement des îlots de diffusion pour ceux qui font partie de plus d'une circonscription électorale fédérale. Au cours du processus de conversion, lorsqu'un îlot de diffusion chevauchait deux ou trois CEF (circonscription électorale fédérale) (Ordonnance de représentation de 2013), il était entièrement affecté à une CEF (circonscription électorale fédérale) en fonction du nombre d'habitants ou de la superficie de l'îlot qui se trouvait dans chaque CEF (circonscription électorale fédérale).

Codes postaux^{MO} couplés à plus d'une circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2013)

Comme dans la version 2013 du produit standard Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003), un même code postal^{MO} peut être couplé à plus d'une CEF (circonscription électorale fédérale). Lorsque c'est le cas, un facteur de pondération est établi afin de fournir un indicateur de l'ampleur du chevauchement.

La variable « poids » estime la proportion de la population d'un code postal^{MO} qui réside dans une CEF (circonscription électorale fédérale). Si un code postal^{MO} est rattaché à une seule CEF (circonscription électorale fédérale) dans le FCPCEF (Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales), le poids équivaut à 1. Si le code postal^{MO} est rattaché à plus d'une CEF (circonscription électorale fédérale) et est déclaré dans le Recensement de 2011, le poids équivaut à la proportion de la population qui a déclaré le code postal^{MO} dans chacune des CEF (circonscription électorale fédérale). Si le code postal^{MO} n'a pas été déclaré dans le recensement, le poids est estimé au moyen de la tranche d'adresses du secteur de service du code postal^{MO}. Au besoin, les poids du code postal^{MO} sont normalisés et ajustés au moyen de la variable indicateur de lien unique dans le FCCP, de manière à ce que la somme des poids soit égale à 1.0.

Tableau 1

Cliché d'enregistrement du Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales, numéro spécial

Position	Taille	Genre ¹	Description
1	6	C	Code postal ^{MO}
7	5	C	Code de la circonscription électorale fédérale
12	56	C	Nom de la circonscription électorale fédérale - anglais
68	56	C	Nom de la circonscription électorale fédérale - français
124	1	C	Lien unique
125	3	C	Poids
1 Le symbole « C » a trait tant aux caractères numériques qu'alphabétiques.			

Tableau 2 Comparaison sommaire des codes postaux^{MO} couplés aux circonscriptions électorales fédérales de 2003 et aux circonscriptions électorales fédérales de 2013

Nombres des circonscriptions électorales fédérales	Codes postaux ^{MO} couplés aux circonscriptions électorales fédérales de 2003	Codes postaux ^{MO} couplés aux circonscriptions électorales fédérales de 2013
1	838 842	839 629
2	4 155	2 602
3	304	779
4	34	145
5	3	129
6	7	61

Total de liens multiples (entre 2 et 6 circonscriptions électorales fédérales)	4 503	3 716
--	-------	-------

Références

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le produit normalisé, Fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales, Ordonnance de représentation de 2003, consultez le [guide de référence](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Fichier de conversion des codes postaux^{MO}, consultez le [guide de référence](#).